

32° RALLYE REGIONAL STANISLAS

LES 23 & 24 AVRIL 2011

PROGRAMME – HORAIRES

Parution du règlement : 24 janvier 2011
Ouverture des engagements : Dès parution du règlement
Clôture des engagements : mardi 12 avril 2011
Parution du road-book : Samedi 23 avril 2011 – Château de Lunéville de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00
Dates et heures des reconnaissances : 23 avril 2011 de 9h00 à 18h00
Vérification des documents et des voitures : Samedi 23 avril 2011 de 14h00 à 18h00
Heures et mise en place du parc fermé et de départ : Samedi 23 avril à 14h00
1ère Réunion des Commissaires Sportifs : Dimanche 24 avril 2011 à 8h30
Publication des équipages admis au départ : Dimanche 24 avril 2011 à 9h00
Départ de : LUNEVILLE – Dimanche 24 avril 2011 à 9h15
Publication des résultats partiels : Dimanche 24 avril 2011 au château de Lunéville
Arrivée à : LUNEVILLE – Dimanche 24 avril 2011 à partir de 17 h10
Vérification finale : Dès la fin de l'épreuve au château de Lunéville
Publication des résultats du rallye : Dimanche 24 avril 2011 – 30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent
Remise des prix : Dimanche 24 avril 2011 à 20h00 au château de Lunéville

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile Stanislas organise les 23 et 24 AVRIL 2011, en qualité d'organisateur administratif, le 32° RALLYE REGIONAL STANISLAS.

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la FFSA numéro **R 92 en date du 23/02/2011**

Comité d'organisation

Président : M. BRANDENBERG Claude
Membres : .GRANGE Patrick, HENRY Michel, TENA Emile, BLOSSE Pierre, BUSSY Michel,
CLAIRE Simon, CLEMENT Jacques, COLOMBO Yves, DUPAYS Fabrice,
LECOMTE Noël

Secrétariat du Rallye, adresse : 64 rue de Viller – B.P 40017 54302 LUNEVILLE CEDEX

Téléphone - fax : 03 83 74 20 03

Mail : asa.stanislas@wanadoo.fr

Permanence du Rallye : château de Lunéville

Lieu, date, horaire : Samedi 23 avril 2011 de : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

Dimanche 24 avril 2011 de : 7h00 à 20h00

Organisateur Technique

Nom : ASA STANISLAS

Adresse : 64 rue de Viller – B.P 40017 54302 LUNEVILLE CEDEX

1.1P. Officiels

	Licence	ASA
Commissaires Sportifs : Président du Collège: M. BUSSEREAU Bernard	15/03	03/06
Membre du Collège : M. GERARDIN Didier	19652	03/08
M. VAN WONTERGHEM Fabrice	1183	03/14
Directeur de Course : . M. BLANQUIN Daniel	1941	03/08
Directeur de Course Adjoints : Mme WANTZ Yvette	1598	03/12

	M. BIDAL Jean-Charles	1625	03/05
Directeur de Course Spéciale :	M. DEVAUX Olivier	1751	03/14
	Mme. VIEHE Anne Catherine	11415	02/03
	Adjoint M. HUMBERT Jean-Claude	21139	03/02
	Adjoint M. CLAUDE Gilbert	30132	03/08
Commissaires Techniques Responsable :	M. CUNY Hervé	33001	03/04
Commissaire Technique Adjoint	M. TENA Emile	124058	03/12
	M. PANTEGHINI	123150	03/08
Chargés des relations avec les concurrents :	M. HENRY Jean Michel	15551	03/14
Chargés des relations avec la presse :	M. HENRY Marc	-----	03/12
Chronométrateur	M. GERMAIN Christian	12893	03/12
	M. PEUREUX Gérard	11719	03/04
	Mme PEUREUX Odile	11716	03/02
	M. BENOIT Jean	3589	03/05
Responsable des Commissaires	M. ANTOINE Willy	57410	03/05
Responsable Informatique	M. STOECKLE Thierry	3500	03/05
Responsable Sécurité	M. GERARD Aurélien	194510	03/12
	M. BRANDENBERG Claude	19522	03/12
Médecins	M. DIDELOT Jean-Paul	6378	03/04
	M. WIEDENKELLER Michel	146262	03/54
Responsable parc	M. WANTZ Ernest	1599	03/12
Vérification carnet	Mme BLANQUIN Francine	1945	03/12

1.2P. ELIGIBILITE

Le 32° Rallye Stanislas compte pour la Coupe de France des Rallyes 2011 et le Championnat « Rallye et Rondes » du Comité Régional du Sport Automobile Lorraine-Alsace.

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives qui auront lieu le : samedi 23 avril 2011 de 14h00 à 18h00

Les vérifications techniques auront lieu le : samedi 23 avril 2011 à 7h15 de 14h0 à 18h00

Les vérifications finales seront effectuées : à POIDS LOURDS LORRAINE TP

Adresse : 14 rue Bernard Palissy 54300 CHANTEHEUX

Taux horaire maximum : 45,00 € TTC l'heure

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 32° Rallye Régional Stanislas doit adresser au secrétariat du rallye la demande d'engagement ci - jointe, dûment complétée avant le 11 avril 2011 (cachet de la poste faisant fois).

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à 120 voitures maximum.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 285,00 €
- avec 1 membre ASA Stanislas : 265,00 €
- avec 2 membres ASA Stanislas : 240,00 €

- sans la publicité facultative des organisateurs : 570,00 €

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

ARTICLE 3.3 : ORDRE DE DEPART :

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA

L'assistance se déroulera au Parc d'assistance cour du Rocher Lunéville - Interdite en dehors.

- IMPERATIF :

Une bâche étanche (3x5 mètres), et résistante au hydrocarbure sera disposée sous chaque voiture
Une seule voiture d'assistance autorisée par équipage au parc assistance. Les remorques interdites, le lieu de stockage OBLIGATOIRE sera communiqué au retrait du ROAD - BOOK.

4.3.2.3P Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION

Le 32° Rallye Stanislas représente un parcours de 156.800 km.

Il est divisé en 1 étape de 4 sections et 3 secteurs.

Il comporte 2 épreuves spéciales d'une longueur totale de 40.400 km.

Les épreuves spéciales sont : « ES 1.3.5.7 « les rives du lunévillois » 4.200 km

« ES 2.4.6.8 « entre Vezouze et Sanon » 5.900 km

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe « itinéraire ».

6.2P. RECONNAISSANCES

Les reconnaissances auront lieu le samedi 23 avril 2011 de 9h00 à 18h00 (voir remarques en annexe)

ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

7.2P. DISPOSITION GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaire de route : Chasuble blanche
- Chef de poste : Chasuble rouge

ARTICLE 8P. RECLAMATION – APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX

Prix et coupes :

		1°	2°	3°	4°
Scratch		300 € + coupe	180 € + coupe	120 € + coupe	
* Classes	De 1 à 5 partants	260 € + coupe			
	De 6 à 12 partants	260 € + coupe	150 € + coupe	100 € + coupe	
	+ de 12 partants	260 € + coupe	150 € + coupe	100 € + coupe	50 € + coupe
1 ^{er} équipage 100 % féminin		260 € + coupe			

* Si un seul partant dans une classe = 200 € + coupe

2 commissaires seront récompensés sur tirage au sort.

Les prix ne sont pas cumulables

La remise des prix se déroulera le dimanche 24 avril 2011 à 20h00 château de Lunéville